

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 JUIN 2014****Objet : TARIFS REGIONAUX TRANSENTPREPRISE**

Membres élus présents : MM BAILLY - BUGAUD - CAUQUY - MME DAMELET - MM. DRHOVIN - FALCONNIER - FONTENAT - FRATTA - GIREAU - GROSSAT - JOSEPH - JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MERCIER - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. TOURNIER-BILLON - VERNE - VOISIN

*Intervention de M. Gilbert GROSSAT*

La CCIR a fixé des nouveaux tarifs pour la bourse d'annonces Transentreprises au 1<sup>er</sup> mai 2014. Il vous est demandé de bien vouloir valider ces tarifs pour les faire appliquer au sein de la CCI de l'Ain.

**L'Assemblée, vu l'exposé du Vice-président Secrétaire, valide ces tarifs pour les faire appliquer au sein de la CCI de l'Ain.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	35
- Nombre de Membres présents .....	22
- Nombre de voix pour .....	22
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Original signé

Patrice FONTENAT  
Vice-président Secrétaire

Jean-Marc BAILLY  
Président

## **DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 JUIN 2014**

**Objet : TARIFS REGIONAUX TRANSENTPREPRISE**

---

### **TRANSENTPREPRISE**

**TARIF au 1<sup>er</sup> mai 2014 (\*)**

- Annonce cédant Transcommerce / Transartisanat 100 € HT
- Annonce cédant Transpme 150 € HT
  
- Annonceurs
  - ↔ 1 à 5 annonces 250 € HT
  - ↔ 6 à 30 annonces 600 € HT
  - ↔ 31 à 60 annonces 900 € HT
  - ↔ 61 et plus (illimité) 1200 € HT

Attention : les annonces ne sont pas substituables

Tarifs valables pour une publication d'annonces sur un an

- Mandataires judiciaires : annonces en illimité (annonces de courtes durées) 250 € HT

*(\*) tarif régional*

TVA au taux en vigueur de 20%

JMB	PF